

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

B.P.: 3243, Addis Abéba, Ethiopie Tél.: (251-1) 51 38 22 Fax: (251-1) 51 93 21
Email: oau-ews@telecom.net.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
44^{EME} REUNION
29 DECEMBRE 2005
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/2(XLIV)
Original: Français

NOTE D'INFORMATION SUR LA SITUATION SECURITAIRE
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA) ET LA VISITE
DANS LA REGION D'UNE MISSION DE L'UA

**NOTE D'INFORMATION SUR LA SITUATION SECURITAIRE
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA) ET LA VISITE
DANS LA REGION D'UNE MISSION DE L'UA**

I- INTRODUCTION

1. A la suite d'informations faisant état d'une dégradation de la situation sécuritaire au nord de la République centrafricaine (RCA) et de déplacements importants des populations résidentes vers le sud du Tchad, le Président de la Commission a dépêché une mission d'information en RCA, au Tchad et au Cameroun, afin de recueillir des informations fiables sur les événements qui s'y déroulent et d'examiner avec les autorités des pays concernés les efforts déployés pour faire face à cette situation et les formes sous lesquelles l'UA pourrait appuyer ces efforts.

2. La mission, qui a séjourné dans la région du 25 octobre au 8 novembre 2005, était conduite par l'ambassadeur Pierre Yéré, fonctionnaire politique principal au Bureau de l'UA à Kinshasa, et comprenait des fonctionnaires civils et militaires de la Commission. Elle a procédé au recueil d'informations à travers des entretiens avec les autorités gouvernementales (civiles et militaires des trois pays), les agences des Nations unies et les ONG présentes sur place, ainsi que par des échanges directs avec les réfugiés. Certains interlocuteurs ont fourni des supports documentaires.

3. Ainsi, à Bangui (RCA), la mission a eu des entretiens avec le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et de la Francophonie; le Ministre de l'Intérieur chargé de la Sécurité publique; le Ministre des Finances et du Budget; le Représentant du Secrétaire général des Nations unies; le Chef d'Etat-major; et le Commandant de la Force multinationale de la CEMAC (FOMUC).

4. Au Tchad, la mission a eu des séances de travail avec le Ministre de la Défense, le Secrétaire général du Ministère de l'Administration territoriale, les Ambassadeurs de France et des Etats Unis d'Amérique, et le Coordonnateur humanitaire et Coordonnateur du Système des Nations unies. En compagnie de la Représentante du HCR au Tchad, la délégation s'est rendue dans le sud du pays, dans les camps de réfugiés de Yaroungou et d'Amboko, respectivement dans les préfectures de Maro et de Goré. La mission s'est entretenue avec les responsables du HCR et des ONG humanitaires, ainsi qu'avec les réfugiés.

5. A Yaoundé, la mission a été reçue par le Délégué général à la Sûreté nationale, le Secrétaire général du Ministère de la Défense, le Directeur de l'Organisation du territoire, au Ministère de l'Administration territoriale, le Directeur général de la Recherche extérieure et le Représentant du HCR.

II- CONTEXTE DE LA MISSION

6. Après le coup d'Etat du 15 mars 2003 qui a porté le général François Bozizé au pouvoir, la RCA a connu une période de transition de 27 mois, au cours de laquelle un nouveau code électoral ainsi que plusieurs textes de loi liés à l'organisation des élections ont été adoptés. Une nouvelle constitution a également été adoptée par référendum, le 5 décembre 2004. Des élections législatives et présidentielles ont été

organisées en mars et mai 2005. Le général François Bozizé a été élu au second tour et la coalition des partis politiques qui l'ont soutenu a obtenu la majorité au Parlement.

7. En vue d'évaluer la situation générale après les élections et au lendemain de la mise en place des nouvelles institutions, j'ai dépêché mon Envoyé spécial, Sadok Fayala, à Bangui et à Ndjaména, du 15 au 22 juin 2005. Lors de sa 33^{ème} réunion, tenue le 24 juin 2005, le CPS a décidé de lever la mesure de suspension prise à l'encontre de la RCA le 17 mars 2003, à la suite du coup d'Etat du 15 mars 2003.

8. La mission d'information en RCA s'est donc effectuée au moment où la légalité constitutionnelle a été rétablie. Cette nouvelle situation a permis d'améliorer le climat politique et a fait renaître l'espoir de voir le pays renouer avec la stabilité et relancer l'activité économique. Mais la situation sécuritaire s'est brutalement détériorée, dès juin 2005, peu avant l'investiture du général Bozizé, le 11 juin 2005. La volatilité de la situation sécuritaire a contraint plusieurs personnes du nord de la RCA à quitter leurs villages pour se réfugier au sud du Tchad. Leur nombre était estimé entre 12 000 et 15 000 personnes venues s'ajouter aux 30 000 autres Centrafricains, qui, fuyant les exactions de la rébellion de 2003, avaient trouvé refuge au Tchad.

III- SYNTHESE DES ENTRETIENS

A. La situation sécuritaire

9. Il ressort des divers entretiens que la délégation a eus en RCA, au Tchad et au Cameroun que ce sont principalement les préfectures centrafricaines frontalières avec le Cameroun et le Tchad qui connaissent la plus grande instabilité. Cette instabilité est présentée pêle-mêle comme l'œuvre de bandes armées «non identifiées», de coupeurs de route, de braconniers ou de bandits de grand chemin. Certains bandits prennent les enfants des éleveurs en otage contre de fortes rançons. Les différents interlocuteurs semblent faire une distinction entre bandits de grand chemin, mus par le gain facile, qui attaquent et pillent les voyageurs, les éleveurs et les villages, et les bandes fortement armées, souvent en tenue militaire, qui, en plus des exactions et des vols, auraient des revendications d'ordre politique et procéderaient à des enrôlements forcés.

10. A la frontière avec le Cameroun, les attaques visent surtout les éleveurs Bororos qui se trouvent de part et d'autre de la frontière des deux pays. Ces éleveurs Bororos centrafricains ont quitté leurs zones traditionnelles d'élevage avec leur cheptel pour passer au Cameroun, sans toutefois constituer des camps de réfugiés.

11. Les problèmes les plus graves se posent à la frontière avec le Tchad, où l'on a enregistré cinq attaques armées contre des localités depuis le mois de juin 2005. Ces attaques sont perpétrées avec des armes de guerre par des groupes déterminés à terroriser les populations civiles, qui verraient en eux des partisans de l'ancien Président Ange-Félix Patassé.

12. Alors que les autorités centrafricaines laissent notamment entendre qu'il s'agit de bandits de grand chemin, d'autres interlocuteurs de la mission soulignent que ces groupes armés seraient composés d'anciens membres de l'unité de la sécurité présidentielle de l'ex-Président Ange Félix Patassé et de démobilisés de l'ancienne

rébellion du général Bozizé, appelés ex-libérateurs et déçus par la modicité du pécule qui leur a été offert à la suite de l'avènement du général Bozizé au pouvoir.

13. L'insécurité est aussi causée, selon le représentant du HCR à Bangui, par la transhumance abusive des bouviers tchadiens qui ne respectent pas les couloirs traditionnels de passage du bétail. Impuissants devant ces éleveurs armés, les agriculteurs centrafricains assistent à la destruction de leurs champs et de leurs production agricole. Une situation qui les appauvrit et les pousse à l'exode.

14. Pour faire face à l'insécurité grandissante, les autorités centrafricaines ont déployé des unités des Forces armées centrafricains (FACA) dans les zones affectées. L'évaluation de la situation a révélé que les forces ainsi déployées sont en nombre insuffisant compte tenu du défi à relever. Elles seraient également mal équipées et très peu motivées. Ces insuffisances ont parfois été comblées par des soutiens ponctuels d'éléments de l'armée tchadienne. La France a également promis au gouvernement des moyens aériens pour lutter contre l'insécurité.

15. Le Cameroun a aussi positionné des soldats le long de la frontière avec la RCA pour prévenir des incursions sur son territoire. En outre, la FOMUC a déployé des unités à Bozoum et à Bria, en plus du dispositif de sécurité mis en place à Bangui.

16. Sur un plan régional, le Tchad, le Cameroun et la RCA ont tenu, les 25 et 26 août 2005, une réunion à Yaoundé sur la sécurité transfrontalière, sous l'égide du Bureau des Nations unies en Centrafrique (BONUCA). La réunion a examiné les causes de l'insécurité transfrontalière, ainsi que leurs manifestations et leurs conséquences sur les populations des trois pays.

17. Pour faire face à cette situation, les mesures suivantes ont été proposées: le déploiement judicieux des unités sur les axes et les zones à risques, le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité sur le terrain (effectifs, moyens de mobilité, transmissions et renseignements), l'implication des autorités administratives et traditionnelles locales dans la sensibilisation des populations et le renseignement, l'intensification des échanges d'informations sécuritaires, la notification préalable des opérations projetées aux frontières, avec possibilité d'échange d'officiers de liaison, l'emploi de moyens aériens pour l'observation, et la réactivation des Commissions mixtes. Il a été également recommandé de multiplier les contacts entre autorités frontalières (administratives, des forces de défense et de sécurité), d'intensifier les échanges d'informations et de renseignements, de mettre en place des patrouilles mixtes et des opérations conjointes et d'évaluer périodiquement la situation sécuritaire aux frontières.

18. Dans le moyen et le long termes, les mesures envisagées prévoient le concours des Organisations internationales et régionales, notamment l'ONU, l'UA, l'UE, la CEEAC, la CEMAC, la CEN-SAD. Ce concours pourrait se matérialiser par des appuis financiers, logistiques et opérationnels (transmissions et moyens aériens d'observation), ainsi que par la mise à disposition d'une expertise militaire ou civile dans des domaines à identifier.

19. En vue de la mise en œuvre et du suivi des mesures envisagées, la création d'une commission tripartite a été recommandée. Cette commission serait composée des responsables de la défense et de la sécurité, ainsi que des autorités

administratives locales. Elle aurait pour mission l'analyse de la situation sécuritaire et l'identification des moyens financiers, humains et matériels à mobiliser.

20. A l'issue de la réunion tripartite, le Tchad et le Cameroun se sont retrouvés à un niveau bilatéral à Bertoua, du 17 au 20 octobre 2005. Une autre réunion est prévue entre le Cameroun et la RCA.

B. Situation humanitaire

21. L'appui logistique de la représentation du HCR au Tchad a permis à la mission de l'UA de visiter deux sites de réfugiés.

22. Le Site de Yaroungou (Sous-préfecture de Maro, Département de la Grande Sido): Situé près de la frontière avec la RCA, le site de Yaroungou abrite près de 15 000 réfugiés centrafricains arrivés depuis 2003. Progressivement, les abris-bâches du HCR ont été remplacés par des briques de terre non stabilisée et le site offre l'allure d'un village tchadien ordinaire. Constitués à 90 % de cultivateurs, les réfugiés de Yaroungou pratiquent une agriculture d'autosubsistance, en complément aux vivres fournis par le PAM. Le site est, par ailleurs, doté d'un centre de santé, d'une école, de plusieurs forages et puits, ainsi que d'un marché. Les réfugiés vivent dans un environnement stable, mais ils se préoccupent de l'irrégularité de la distribution de vivres par le PAM et de la perspective de mettre fin à cette assistance.

23. Le site d'Amboko (Préfecture de Goré): Aux réfugiés arrivés depuis 2003 (environ 16 000), sont venus s'ajouter de nouveaux réfugiés arrivés à partir de juin 2005. Leur nombre est estimé entre 12 000 et 15 000. Le site est proche de la ville centrafricaine de Markounda, théâtre des attaques armées du 27 septembre 2005. Le site est presque saturé, si bien que le HCR, en accord avec les autorités tchadiennes, a proposé d'aménager un nouveau site à «Gonjé», lequel devrait pouvoir accueillir environ 15 000 personnes.

24. Le HCR assure la gestion des deux sites ainsi que la protection des réfugiés, en collaboration avec les autorités tchadiennes et des ONG. Dans les deux sites, opèrent des ONG comme African Concern, Africare, Coopi, Médecin Sans frontières Hollande, la GTZ, la Croix Rouge tchadienne. Le PAM assure la fourniture des vivres, tandis que les ONG s'occupent des questions d'environnement, d'éducation, de santé, de fourniture d'eau, de distribution de vivres, de biens domestiques, etc. Avec les nouveaux flux de réfugiés, les besoins en vivres, en abris et autres biens domestiques se sont accrus, dépassant largement les disponibilités au niveau du HCR. Outre la prise en charge des nouveaux venus, les réfugiés d'Amboko ont exprimé des besoins en outils agricoles, semences et intrants pour l'agriculture.

25. Cependant, le HCR éprouve des difficultés à trouver toutes les ressources nécessaires pour répondre de manière satisfaisante aux besoins des réfugiés dont le nombre est en forte augmentation. Les appels lancés à la communauté internationale n'ont pas trouvé tout l'écho requis. Dans ce contexte, la visite de la mission de l'UA a suscité un certain espoir.

C- Situation économique et sociale

26. La résolution des problèmes sécuritaires, humanitaires et sociaux relevés plus haut doit être envisagée dans le cadre de la grave crise économique et financière que traverse la RCA depuis plus d'une décennie maintenant. Cette crise a affecté les fondamentaux de l'économie, conduit au délabrement des infrastructures, réduit les capacités de l'Etat à assurer ses fonctions et affaibli l'ensemble des institutions nationales. De fait, les nouvelles autorités issues des élections n'ont eu qu'une période de grâce de courte durée.

27. Les négociations entamées avec les institutions financières internationales en janvier 2004 n'ont pas permis de conclure des accords et d'aboutir aux résultats escomptés. Néanmoins, le FMI a approuvé un crédit de 8,2 millions de dollars américains en juillet 2004, dans le cadre de son programme d'assistance d'urgence post-conflit. Ce crédit était assorti de conditions relatives à la réduction de la masse salariale, à la lutte contre la corruption et à la réalisation d'un niveau satisfaisant de mobilisation des ressources internes.

28. A l'issue d'une mission d'évaluation conjointe, en juillet 2005, le FMI et la Banque mondiale ont constaté une augmentation de la masse salariale et une baisse du niveau des recettes. Une autre mission de ces deux institutions a eu lieu en septembre 2005 et a permis aux autorités centrafricaines et aux services du FMI de s'entendre sur un programme susceptible de bénéficier de l'aide d'urgence post-conflit. La mission FMI-Banque Mondiale a, en outre, constaté une légère reprise de l'activité économique et a salué les mesures prises concernant les finances publiques et la gestion de la masse salariale.

29. En outre, la CEMAC, la Chine, l'UE et la France ont apporté des appuis financiers à la RCA. Cependant, cette assistance ponctuelle n'a pas permis au gouvernement de résoudre durablement les tensions de trésorerie auxquelles il est confronté. Cette situation a conduit à l'accumulation des arriérés de salaires des fonctionnaires, avec les problèmes sociaux et politiques que cela implique. En outre, l'état de l'économie ne permet pas au gouvernement centrafricain de déployer des troupes en nombre suffisant dans les zones du nord pour faire face à l'insécurité. Le gouvernement centrafricain fonde un grand espoir dans l'aide de la communauté internationale. A cet égard, il voudrait voir l'UA plaider en sa faveur auprès des bailleurs de fonds, afin que le cas centrafricain soit examiné avec plus d'attention et de flexibilité.

IV- OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

30. Il n'a pas été possible à la mission d'établir clairement que l'insécurité qui persiste dans le nord de la RCA est le fait d'une rébellion en gestation. Dans le même temps, il convient de noter que de nombreux militaires restés fidèles à l'ancien Président Ange Félix Patassé seraient parmi les auteurs des actions armées menées dans les zones affectées. En outre, les «ex-libérateurs», qui se disent «abandonnés» par le Président Bozizé, s'associeraient volontiers à toutes opérations susceptibles de déstabiliser le gouvernement de la RCA.

31. En tout état de cause, le caractère professionnel des opérations sur le terrain, menées avec utilisation de sentinelles et de couloirs de repli et d'évacuation de blessés, est une indication que les auteurs pourraient être plus que des bandits et autres coupeurs de route. Les régions affectées par l'insécurité connaîtraient également la présence de déserteurs de l'armée tchadienne. Le mode opératoire actuel des groupes armés, qui se déplacent à pied, laisse penser qu'ils procéderaient à des recrutements pour des actions ultérieures de grande envergure. Face à cette situation, la FOMUC, qui ne compte que 380 hommes, apparaît comme une force limitée.

32. Compte tenu de ce qui précède, il est important d'intensifier les efforts en vue de ramener la sécurité, y compris à travers le renforcement de la FOMUC. Toute initiative à cet égard doit être envisagée dans une perspective régionale. Pour sa part, la Commission se propose de poursuivre et d'intensifier ses consultations avec les pays de la région pour examiner les voies et les moyens d'aider la RCA à surmonter les difficultés auxquelles elle est confrontée. Cette assistance pourrait notamment prendre la forme de la mise à disposition d'une expertise, à mobiliser auprès des Etats membres.

33. La situation actuelle des 40 000 réfugiés centrafricains installés au sud du Tchad appelle une action urgente de la communauté internationale. Je lance un appel pressant aux Etats membres et à la communauté internationale pour qu'ils apportent l'assistance nécessaire aux populations concernées et au Tchad. Il importe que la Commission de l'UA sur les réfugiés entreprenne une action de sensibilisation soutenue à cet égard.

34. Au delà de ces efforts, qui sont axés sur le court terme, les défis à relever en RCA sont d'abord d'ordre économique et financier. Du règlement des questions financières et économiques dépendra le succès des mesures d'ordre sécuritaire et politique visant à éradiquer durablement l'insécurité. En effet, un soutien économique et financier conséquent devrait permettre de faire baisser la tension sociale, de motiver les forces de défense et de sécurité, de reprendre plusieurs projets de développement, de relancer les activités économiques et de redonner espoir à l'ensemble de la population. Dans ce cadre, et dans le prolongement des dispositions du Protocole relatif au CPS sur la reconstruction post-conflit, je me propose de dépêcher une équipe d'experts en RCA qui évaluerait la situation socio-économique et ferait des recommandations sur l'action concrète que l'UA et ses Etats membres pourraient entreprendre pour aider à la consolidation des avancées significatives enregistrées dans le retour de la paix et de la stabilité.